



Démission non signée et validé par le président du cca

Par **CHRISTOPH**, le **26/05/2012** à **21:53**

Bonjour,

Nous faisons partie d'une association 1901, nous avons rédigé une démission collective et nous avons mis nos noms au bas du document. Nous avons prévu de joindre un additif pour y mettre nos signatures manuscrites ce qui n'a pas été fait. Le président du conseil d'administration a validé la démission.

Nous contestons la prise de position du président qui nous considère comme démissionnaire car nous estimons que le dit document n'a aucune valeur puisque non signé par aucun des membres disons contestataires. Merci

Par **pat76**, le **30/05/2012** à **19:07**

Bonjour

Vous avez démissionné sans signé en tant que membre de l'association?